

# Pour une politique publique nationale de santé-environnement au cœur des territoires

## Déclaration du groupe Outre-mer

« *Les plus grandes épreuves auxquelles le Monde aura à faire face dans les années à venir seront la surpopulation, le manque de ressources, des pandémies de toutes sortes, de maladies connues et nouvelles, des pollutions de toutes sortes (chimiques, air, eau, alimentation...)* », ces prédictions d'Albert Einstein montrent combien, il était non seulement un grand scientifique mais qu'il faisait déjà preuve à l'époque, d'une grande lucidité sur les défis environnementaux du monde.

Dans les Outre-mer, les nombreux phénomènes naturels et sanitaires illustrent concrètement les conséquences du réchauffement climatique. Les multiples pressions sur notre biodiversité accentuent non seulement la dégradation des habitats naturels et des écosystèmes mais augmentent les risques infectieux. Pendant deux ans la crise de la Covid a éclipsé les autres maladies cependant, ces territoires luttent depuis bien longtemps contre de nombreuses pathologies comme la Dengue, le Chikungunya, le Zika ou encore la Papillonite... tout en faisant face aux nocivités des algues sargasses tant elles sont concentrées en hydrogène sulfuré.

La fragilisation et la destruction des milieux naturels sont également imputables aux pollutions dues aux activités humaines en particulier, aux Antilles, en Guyane et en Polynésie française. En effet, les contaminations au Chlordécone dans les bananeraies de Guadeloupe et de Martinique produisent des dégâts au moins pour un siècle. Ce pesticide s'est diffusé dans les chaînes alimentaires et a contaminé les sols, les rivières, une partie du littoral marin, le bétail, les volailles, les poissons, les légumes-racines... et la population elle-même. Aujourd'hui, les taux d'incidence du cancer de la prostate se situent parmi les plus élevés au monde dans ces territoires.

En Polynésie française, les conséquences des 193 essais nucléaires menés par la France pendant 30 ans restent encore sous-évaluées alors que ni les travailleurs, ni les populations n'ont été informés de leur exposition aux radiations.

En Guyane, les activités d'orpaillage sont à l'origine d'une double pollution au mercure liée aux rejets de ce métal et à l'érosion des sols.

Bien que l'Etat s'est engagé dans plusieurs plans de dépollution contre l'utilisation massive de ces pesticides, les Outre-mer se sont également engagés dans la déclinaison du Plan Nationale de santé environnementale afin de tenir compte des spécificités de chacun. C'est pourquoi, le groupe partage pleinement les propositions d'adopter une programmation stratégique multidisciplinaire. Toutefois, cet objectif doit impérativement trouver une traduction locale avec des moyens, des outils mais surtout avec le concours des acteurs locaux notamment par l'enrichissement des viviers d'experts.

La situation en Outre-mer met en exergue la responsabilité de l'Etat dans de nombreuses formes de pollution. Si on l'idée d'une Autorité administrative indépendante,

celle-ci devra assurer à chacun un droit à un environnement équilibré et respectueux de la santé, mais aussi et surtout, elle devra veiller à accompagner les victimes des pollutions environnementales.

Le groupe des Outre-mer a voté l'avis.